

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Hy L. Misale à Hilda Meyers. Omar C. Pierce à Modeste Jolivet, Edward Brown à Mary Smith, Albert Lawrence à Sophie Weiss, Ernest Malles à Arabella Brannick, George Jones à Louise Bertroux, Jos J. Neel à Josephine De La Maza, Hy Williams à Julia Edney, John C. Nelson à Carrie Mandeville, S. A. Bacas à Isabelle L. Leininger, Edna M. Bells à Mary E. Walsch.

NAISSANCES.

Mmes A. C. Dressel, une fille; Wm B. Bablin, une fille; Oscar Bargas, une fille; M. W. Johnson, un garçon; John Gerdes, un garçon; Louis Kornofsky, une fille; Adam Mehu, un garçon; Bernard F. Abadie, un garçon; E. J. Pic, un garçon; Bolt H. Holmes, un garçon.

DECES.

Vve Bridget Miller, 59 ans, 433 R. Yale; Louis C. Harbeck, 12 ans, Hôpital de Charité; Mme Wilhelm Schaub, 50 ans, Hôpital de Charité; Mme Blanche Koblman, 25 ans, Asheville, N. C.; Sidney A. Deluzain, 38 ans, Covington, Louisiane; Louis Ernestead, 2 ans, 345 S. Rempart; Mme Elizabeth Barrabino, 50 ans, Hôpital de Charité; Martha Carrillo, 49 ans, 1919 Roussau; Hayward Henry, 34 ans, 224 Conti; Amy Scott, 43 ans, 2027 Lafayette; Manuel Gonzales, 47 ans, Hôpital de Charité; Mme Leonhard Naef, 55 ans, 337 Fern; Annie Jackson, 24 ans, 41 Webster.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Jennie Ward vs Emanuel Smith, séparation de corps et de biens. Margaret Raymond vs Arnold Hionings, séparation de corps et de biens. Aug. Stef vs Maximilian Huet, réclamation de \$170 pour un compte courant.

James Demoruelle et fils vs W. E. et W. O. Wolfe, action en recouvrement de \$250.40 sur des billets.

Succèsion ouverte.

Thos McKendrick, Catherine Bittern, Geo. Elvau, Phil J. Lim.

Destitue Cour Criminelle de Cité.

Juge A. M. Aucoin.

Comparaisons.

Francis Simms, Gus. Drews, Edw. Teamy, Geo. Cassidy, actes de violence; Ernest Desanto, vol avec effraction; Wm F. Barstow, détournement; Albert Henney, E. Pleacher, homicide; Jos. Carter, larcin.

Condamnation.

Harry Hardy, larcin, 30 jours de prison.

Acquittés.

Victor Moore, actes de violence; M. A. Kizer, jeux illégitimes; Jas D. Kiernan, abandon du foyer conjugal.

Envoyé devant la Cour Criminelle.

Jos. Penton, port d'arme cachée.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Ville de la Nouvelle-Orléans à F. A. Lambert, terrain, Nunez, Ptolu, Tèche, Socrates, \$16.62.

Pierre Montagnet à Hy J. Prados, portion, Villere, Chemin du Bayou, Marais, Ursulines, \$7,500.

Wm E. Lehalab à American Brew. Co., portion, Verret, Pattison, Oliver et Delaronde, \$319.21.

Hy Orland à Seymour J. Monnet, terrain, Alieu, Grant, Annette et Johnson, \$250.

a'fiare dans les ténèbres.

Un instant il s'assit sur un banc de pierre, la tête dans ses mains.

Mais, soudain, il crut entendre un appel.

Qui... son nom... "Maxime!" On se préoccupait de son absence.

Cette intervention le rendit à lui-même.

La vie, la marche de la vie, ressaisissant cet homme, d'une volonté indomptable.

—Eh quoi! murmura-t-il. Eh bien!...

Il se dressa, esquissa un geste dans la nuit.

Ses deux bras tendus rejetèrent l'abandonnement dont il ne se serait touché que s'il s'y abandonnait lâchement.

N'était-il pas le Maxime d'Herquancy, qui eiegerait au palais l'arresté, et de qui deux Gouvernements sauvegardaient les passions?

Il est un rite de défi, puis d'un pas déterminé, se dirigea vers le château.

Avant d'y parvenir, dans une allée décolorée où la nuit était moins sombre, il s'arrêta, tira un cigare de son étui.

D'un coup de caillif, il en fit sauter les trois quarts, alluma le reste, et se mit à fumer.

—Qu'étes-vous devenu Maxime? demanda son beau-père, s'avançant au-devant de lui dans le vestibule. Ces dames sont couchées. Mais je vous savais

dehors. Je n'osais donner l'ordre de fermer la maison.

La vue d'un cigare presque entièrement brûlé, le fit sourire.

—Je comprends... Mais quoi! tout un cigare, encore! Je ne vous croyais pas un tel fumeur.

—C'est le seul de ma soirée, fit Maxime. Je n'avais pas fumé avec Chambleau.

—Chambleau. Eh bien, à propos... ce qu'il vous a dit était intéressant!

—Puh!...

—A-t-on la clef de cette triste affaire!

—Oh! vous savez... Je n'ai écouté que par politesse. J'ai autre chose en tête que ce crime banal. Tous les soirs le boulevard de la Villette en voit autant.

—Cependant Pierre Berna!

—Je n'étais pas entiché de lui ni de son art comme vous autres. Talent, médecine... Caractère douteux... Allons, bonsoir, mon cher marquis. Je regrette que vous ayez voulu m'attendre. Toutes mes excuses. Mais quel air désoleux dehors! Presque tiède. On ne se croirait pas en décembre.

Cet air tiède paraissait plutôt glacial à la femme de Gervais. La vitesse de l'automobile le lui jetait au visage en une douche cinglante et continue. La campagne d'hiver, d'une solitude infinie, lui paraissait sinistre.

Dans les villages, malgré l'heure peu avancée, les maisons

étaient closes, les lumières éteintes.

Vision fuyante, sous le jet lumineux des phares, surgissaient pour disparaître les petites façades grises volets joints, soleil déseret, avec cet aspect pensif, veau des mystérieuses vies, cachées là.

Puis, c'était de nouveau la route monotone, le long espace vide, qui semblait happer la voiture, avec la galopade des arbres à droite et à gauche.

De temps à autre, en approchant des endroits habités, le chauffeur tirait du pied le piston de la sirène.

Alors un cri affreux partait, qui se prolongeait en plainte, et ne mourait qu'à la longue, strident, sauvage comme un clameur de bête apocalyptique.

Tout à coup, un entra dans plus de noir, de fraîcheur signée, de mystère.

Une après odeur chargée l'air vif—odeur de terre humide, de feuilles mortes, de troncs écorcés.

C'était la forêt de Fontainebleau.

—Br! dit Hortense. Via un balade qui manque de charme. Ça me fige le sang, moi, les bois, la nuit. Y en a long comme ça en forêt!

Son mari ne répondit pas.

Elle le regarda de côté, et lui trouva ce qu'elle appelait mentalement "une sale bobine."

—T'es pas plus crâne que moi, peut-être bien, reprit-elle pour

le forcer de parler. On dirait que t'es peur aussi. T'es pas ta figure des dimanches, tu sais mon vieux.

Elle le toucha légèrement, par plaisanterie.

Il lâcha un juron, sans tourner seulement les yeux.

—Tu veux donc nous faire duer? gronda-t-il. Est-ce qu'on traîne un chauffeur?... Et par une satanée nuit d'été plus noire qu'un four!

L'accent de cette voix troubla la femme davantage.

Accoutumée pourtant à toutes les formes de la colère chez son mari, à ses brutalités, à ses violences.

Mais ce soir, c'était autre chose.

N'était-il pas sûr de lui? de sa machine?

Une frayeur irraisonnée saisit Hortense, et cette frayeur augmentait à chaque regard vers cette figure sombre, d'une fixité maniaque, dont les traits, à toute minute prenaient une expression plus inquiétante.

Est-ce que Gervais serait saisi de folie, là, tout à coup, à son volant et quand deux existences humaines dépendaient de son sang-froid?

Pour se rassurer un peu Hortense se retourna, tâcha de distinguer leur compagnon de route à l'intérieur du coupé.

M. Chambleau, tranquillement enfoncé dans les coussins, lisait un journal.

La lampe électrique, à l'intérieur, éclairait son visage, d'une gravité pacifique.

Evidemment aucune inquiétude ne l'agitait.

Il remettait au chauffeur dont il avait constaté l'adresse cet après-midi même.

Sûr d'arriver à temps pour rendre compte de sa mission à son ministre, il savourait un article d'histoire ou tout l'appareil judiciaire qu'il administrait était traité d'antiquaille rouillée et de magistrature byzantine, vu l'importance du Parquet à découvrir l'auteur, ou les auteurs, du crime de Bois-le-Roi.

Avant examiné cet homme calme, la Gervaise crut avoir repris confiance.

Mais il lui suffit de se retrouver face à la route, face à la solitude et aux ténèbres, et aussitôt de revoir le profil de son mari pour être reconquis par son inexplicable épouvante.

Son cœur se mit à battre follement.

—Gervais, j'ai peur... Parle moi.

Silence.

—Gervais qu'est-ce que tu as dans la tête?... Tu nous mènes à un malheur, c'est certain!

—Tais-toi!... Tais-toi!... marmura-t-il.

—Gervais pardonne-moi, si je n'ai pas été la femme que tu vois là. Je serai sotte, Adèle... Mais quitte cet air que tu as!

Oh! je tremble... Asses! Arrête cette voiture. Qu'est-ce que tu regardes autour de nous? Qu'est-ce que tu cherches?... Que vas-tu faire!

Il ne lui ordonnait même plus de se taire. Préoccupé de la route, guettant quelque chose... une indication, un signal, un en droit... les yeux fous, hors des orbites, il n'entendait plus cette plainte qui montait à ses côtés.

—Arrête la voiture, Gervais. Arrête!... Mon Dieu!...

Le vent, le bruit couvraient cette voix de femme.

Dans le coupé, M. Chambleau, ne se doutant de rien, lisait son journal.

Et, soudain, la forêt endormie eut un tressaillement.

Un cri perçant traversa la nuit.

Un choc... Un fracas de pierres et de métal... Les convulsions d'une machine faussée qui siffla, gémit, exhale son âme de vapeur, halète et se tait.

Puis, presque aussitôt, le silence—un silence plus absolu qu'avant. Car il n'y a plus de voiture fuyante sur la route. Il n'y a qu'un amas sombre contre un talus de roc, des formes plus sinistres entre les formes de la nuit.

Une de ces formes, dessinée en noir sur le sol pâle, fit un mouvement.

D'abord un mouvement très lent, très circospect. Puis un autre plus décidé.

A continuer

FAITS DIVERS.

Entente entre la compagnie des chemins de fer et la municipalité.

La municipalité, d'une part, et la compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans, de l'autre, sont pratiquement arrivées à une entente au sujet des correspondances entre les diverses lignes de cars électriques. Le maire et l'avocat de la ville refusent de discuter l'affaire, mais il n'en est pas moins certain que deux ou trois points restent seuls à régler.

D'après les arrangements faits jusqu'ici des correspondances seront délivrées sur toutes les lignes, de la partie supérieure de la ville à la partie inférieure et vice versa, ainsi que sur les lignes transversales.

Il reste à régler la question des correspondances pour les lignes de ceinture St Charles-Tulane et Canal-Éplanade. La compagnie déclare qu'il s'agit d'inclure de lui demander le voyage sur les deux lignes de ceinture pour le prix d'une simple place, et il paraît que le maire Behrman reconnaît la valeur de l'objection.

La question de la demi-place pour les enfants des écoles sera discutée plus tard, mais il y a tout lieu de compter sur une entente satisfaisante.

Après la conférence tenue hier entre le maire Behrman, l'avocat de ville Gilmore et J. Foster, président de la compagnie des chemins de fer, le maire a déclaré qu'il était convaincu de la conclusion prochaine d'une entente satisfaisante entre les intéressés et le public en général.

Acquittement de Kizer.

Marshall Kizer, le détective destitué de la police il y a quelque temps pour complicité dans l'affaire Viois Lamont, a comparu hier à la seconde cour criminelle de cité sous l'accusation d'exploitation d'une maison de jeu à l'angle des rues Ducaud et Franklin.

Dans la nuit du 31 août dernier la police avait fait une descente dans une salle située au dessus du débit de liqueurs de Kizer et y avait arrêté plusieurs noirs qui, dit-on, jouaient quelques instants auparavant à Kizer n'était pas présent et ne fut arrêté que plus tard.

Les témoignages n'ont pas paru suffisants au juge Aucoin qui a acquitté le prévenu.

Arrestation de M. Jules Delvailla.

M. Jules Delvailla, l'agent de propriétés contre lequel M. Muller avait déposé la veille une accusation, a été arrêté hier matin à son bureau. Il a comparu à la première cour criminelle de cité devant le juge Skinner, qui l'a mis sous caution de \$2,000.

Un accusé a été conduit en prison en attendant qu'il puisse fournir la caution requise. Il était environ neuf heures quand le député-sérif Steve Elliott s'est présenté au bureau du prévenu et l'a mis en état d'arrestation. M. Delvailla a prétendu qu'il n'avait rien de ce qui avait été publié et a sur le poignet sans difficulté devant le tribunal il n'a fait aucune déclaration, plaçant simplement son coupable.

Nous voulons bien croire que, le moment venu, l'accusé donnera de l'incident une explication satisfaisante.

LA PLUPART DES CAS DE MAUVAISE SANTE

Peuvent être rapportés directement à un estomac dérangé, à des organes débilés, un foie paresseux ou des intestins constipés et ceci étant le cas nous engageons chaque malade à prendre immédiatement

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Il a établi pendant les 34 dernières années un record sans égal de guérisons de tous les cas de Dépendance d'Appétit, Migraine, Flatulences, Dyspepsie, Indigestion, Constipation, Maladies de Foie et de Reins ou Maladies

Réunion des Commissaires du Parc de Ville.

Les Commissaires du Parc de Ville, M. J. B. Cefalu, Chas Dittman, F. J. Dreyfous, H. L. Frantz, A. Glaudot, V. Lambou, A. P. Noll, P. Torre, J. J. Weinfurter, Sidney Story, Julius Koch, Jos. Steckler, P. J. Schuen, Jno. F. Tobin, Alex. Pujol et le surintendant Joseph Bernard se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Chas F. Claiborne.

Le secrétaire a donné lecture d'une communication de la Orleans Amusement Co. annonçant l'achat du ball de la City Park Amusement Co. Le secrétaire a été requis d'écrire une lettre à la compagnie pour la prévenir que la commission tiendra aucun compte du transfert avant que les formalités légales aient été remplies.

La requête de M. Capleas de faire des améliorations au bâtiment qu'il occupe actuellement dans le parc, a été référée au comité exécutif.

Le rapport du trésorier accusait un reliquat en caisse de \$12,172.50. Le surintendant et secrétaire adjoint Bernard a soumis un long rapport contenant un exposé des travaux d'amélioration exécutés dans le parc pendant le mois dernier.

Les travaux sur les chemins couverts ont été terminés et ceux de la nouvelle serre ont été commencés depuis deux semaines. Deux ponts en bois ont été réparés et les nouveaux bateaux ont été mis en service.

Des poissons ont été reçus du gouvernement fédéral et la commission a fait don de plusieurs palmiers à la bibliothèque Park.

La question de la musique dans le parc pendant le mois d'hiver a été soulevée par M. Tobin, et après une longue discussion elle a été référée au comité de musique.

M. Pujol a fait un rapport verbal sur la question du cimetière derrière le parc, mais rien de définitif n'a été décidé à ce sujet.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Le jeu dans la paroisse de Jefferson.

Il y a quelque temps la Ligue de Bon Gouvernement du dix-septième arrondissement de la Nouvelle-Orléans qui est limitrophe de la paroisse de Jefferson, a adopté des résolutions par lesquelles elle priait le gouverneur de la Louisiane d'intervenir pour interdire le jeu exploité sur une vaste échelle à Southport et autres points voisins de la ville.

Le gouverneur Blanchard a répondu qu'il ne pouvait pas intervenir directement, mais a annoncé qu'il avait invité les fonctionnaires de la paroisse de Jefferson à faire respecter la loi. Il a écrit à ce sujet à l'attorney de district et au shérif de la paroisse.

Le débarquement des immigrants de l'"Eugenia".

Les immigrants du vapeur "Eugenia", de la compagnie de navigation Austro-Américaine, n'ont pas été débarqués comme ceux du vapeur "Sola Hohenberg" il y a quelques semaines, parce que, parait-il, la compagnie de chemin de fer du Southern Pacific, exigeait une trop forte redevance pour l'usage du débarcadère de son ferry au pied de la rue Éplanade. Elle demandait un minimum de \$100.

Cette somme a été jugée trop élevée et les immigrants ont été débarqués à un autre point.

Le jeu dans la paroisse de Jefferson.

Il y a quelque temps la Ligue de Bon Gouvernement du dix-septième arrondissement de la Nouvelle-Orléans qui est limitrophe de la paroisse de Jefferson, a adopté des résolutions par lesquelles elle priait le gouverneur de la Louisiane d'intervenir pour interdire le jeu exploité sur une vaste échelle à Southport et autres points voisins de la ville.

Le gouverneur Blanchard a répondu qu'il ne pouvait pas intervenir directement, mais a annoncé qu'il avait invité les fonctionnaires de la paroisse de Jefferson à faire respecter la loi. Il a écrit à ce sujet à l'attorney de district et au shérif de la paroisse.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

CHUTE.

En travaillant à bord du steamship "Atlantean" amarré au pied de la rue Espagne, hier matin, Martin Hackelberg, domicilié rue Pieasant, 726, est accidentellement tombé par une échelle et s'est fracturé le bras droit. Son transport à l'h